

FAIRE DE LA FRANCE LE PAYS LE PLUS PROSPERE D'EUROPE

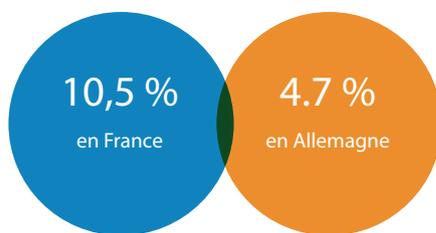


PRIORITE AU REDRESSEMENT ECONOMIQUE

LA VERITE SUR L'ETAT DE LA FRANCE

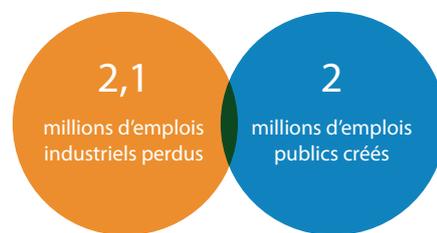
La vérité est nécessaire avant d'engager le long chemin que nous devons accomplir pour sortir de l'erreur centrale de nos élites qui ont privilégié le développement de la sphère publique à contresens de tous les modèles économiques du monde depuis 40 ans.

Chômage



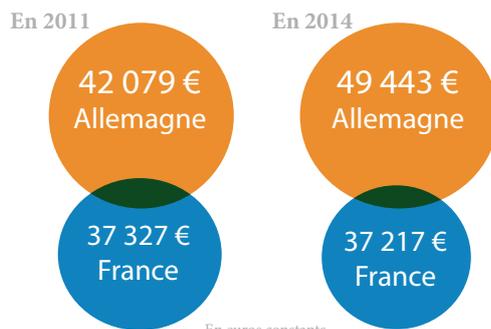
Taux de chômage 2015

Emploi



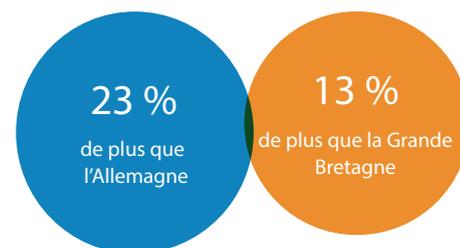
En 30 ans

PIB/ par habitant

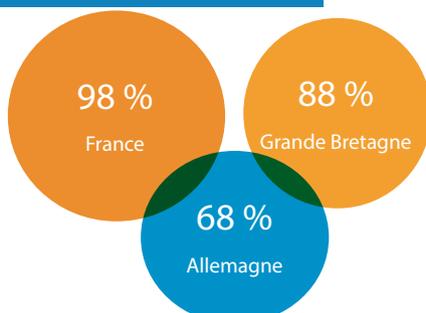


En euros constants

Dépenses publiques en France

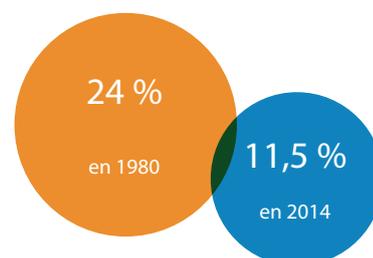


Dettes publiques en % PIB



Prévisions 2016

Industrie



Part de l'industrie dans le PIB

1 fonctionnaire pour 90 habitants en Allemagne

1 fonctionnaire pour 50 habitants en France

Les prélèvements sur les entreprises représentent en France 18 % du PIB contre 10 % en Allemagne, et 4,3 % au Danemark.

Nous avons 5 millions d'emplois privés de moins qu'en Grande-Bretagne, et deux fois le taux de chômage de l'Allemagne.

Sources : INSEE, FMI, Ministère des finances, Commission Européenne, Banque Mondiale.

Une stratégie pour le redressement de notre économie

Le contre choc fiscal que la plupart des candidats de la droite et du centre annoncent devra se transformer en choc de l'offre, réorientant notre économie vers les marchés internationaux (voir détail page 2).

Dès 2018, sans attendre les bénéfices de la réduction des dépenses, en puisant dans la vente d'actifs de l'Etat, **27 milliards d'euros** devront être consacrés à une stratégie de croissance et de consolidation de notre système de production, dans ces **27 milliards d'euros** se trouvent le coût de la suppression des taxes et charges sur la production, la suppression de l'ISF, l'IS à 25 % (voir page 3). Avec d'autres mesures spécifiques, notamment dans le domaine de la construction, cela nous permettra d'**atteindre un objectif minimum de 2 % de croissance**.

Dans l'état actuel des finances du pays, une réduction des impôts sur les ménages ne pourra intervenir avant l'assainissement des comptes publics et le retour d'une croissance suffisante. Celle-ci retrouvée et la réduction du déficit ramené à 1,5 %, ce qui est envisageable fin 2020, nous pourrons alors entrer dans une spirale vertueuse de réduction du poids de notre endettement et nous prémunir d'une déroute des finances publiques.

Nous ne pouvons laisser aux générations à venir un héritage qui soit un fardeau.

UN PROGRAMME POUR 5 ANS

01. Réduire les dépenses publiques pour ramener nos comptes à l'équilibre et relancer l'économie
02. Donner la priorité au secteur productif
03. Rechercher la convergence européenne pour la fiscalité du capital
04. Réorienter les politiques d'allègement des charges sociales
05. Regrouper les aides sociales en une prestation unique
06. Opérer un choc de simplification, de flexibilité et d'activité
07. Créer un nouveau système de formation
08. Reconfigurer la politique du logement
09. Optimiser notre parc nucléaire pour maintenir un prix de l'électricité compétitif
10. Restaurer l'autorité de l'Etat

I.

REDUIRE LES DEPENSES PUBLIQUES, RAMENER NOS COMPTES A L'EQUILIBRE ET RELANCER L'ECONOMIE

Nous devons réduire la dépense publique pour nous libérer de la menace d'une hausse des taux et réduire les prélèvements sur le secteur productif afin de relancer la croissance et l'emploi. Cette croissance contribuera à réduire le poids de l'endettement rapporté au PIB.

De combien pouvons-nous réduire notre dépense publique ?

Référence	Ecart en point de PIB	Ecart en milliards €	Economies potentielles
Allemagne	13,2	263	23%
Allemagne à périmètre égal	12,2	245	21%
Royaume-Uni à périmètre égal	7,6	150	13%
France 2000 à charge d'endettement égal	6,9	140	12%
Suède	5,7	114	10%

Lecture: l'écart de dépense publique entre la France et l'Allemagne est de 13,2 points de PIB, soit rapporté au PIB français une différence de 263 milliards€. La France devrait diminuer sa dépense publique de 23% pour atteindre le niveau allemand.

➤ **Articuler la réduction de la dépense publique avec une relance de la croissance.**

Cette articulation est cruciale: le problème fondamental de la France est l'absence de croissance économique, avec un effet de ciseau entre l'accroissement des dépenses de transferts sociaux et l'incapacité à faire financer cette dépense par l'économie.

➤ **Jouer simultanément sur les deux termes du ratio dépense publique / PIB: réduire la dépense publique et augmenter le PIB.**

Cette relance de la croissance nécessite un **choc d'offre de 27 milliards d'euros** auquel nous ajoutons **3 milliards d'euros de dépenses régaliennes** (justice, police, armée) visant à réorienter notre économie vers le marché mondial qui croît de 3 à 5% par an, alors que notre marché intérieur ne peut que stagner à partir du moment où le pouvoir d'achat sera contraint par la réduction des déficits que nous devons réaliser de gré (c'est l'objet de nos propositions) ou de force (sous les injonctions de la Commission européenne et du FMI).

Propositions

Pour financer ce choc d'offre en 2017 et 2018 et ainsi le mettre en place au lendemain des élections, nous proposons de **recourir à des cessions de participations financières de l'Etat.**

Ce choc d'offre sera financé à partir de 2019 par une **réduction de la dépense publique en euros constants de près de 90 milliards d'euros d'ici la fin du quinquennat.** Réduire la dépense de la manière qui affecte le moins la croissance voire qui la renforce. Par exemple :

- **Geler le recrutement de fonctionnaires pendant 3ans,**
- **Aligner les régimes de retraites publics/privés et reculer l'âge de départ à la retraite,**
- **Désengager progressivement l'Etat du financement de la sécurité sociale,**
- **Réduire les transferts sociaux par un plafonnement des aides sociales pour inciter à l'activité.**

II.

DONNER LA PRIORITE AU SECTEUR PRODUCTIF

L'industrie reste le moteur des économies développées car :

- **Elle assure le pouvoir d'achat extérieur des nations.** A travers nos exportations, elle nous donne la capacité d'acheter les biens et ressources qu'on ne trouve pas dans le pays. Pour importer le pétrole, le gaz, les vêtements, nos ordinateurs, smartphones et autres, il faut en effet exporter pour pouvoir en assurer le financement. Les biens industriels représentent 70% de tout ce qui s'échange entre tous les pays du monde. Notre désindustrialisation génère un déficit commercial en augmentation constante depuis 2000 ; son financement accroît notre endettement de 2 points de PIB par an.
- **Elle est le premier déterminant de la croissance économique d'un pays et de l'emploi.** L'industrie génère en effet beaucoup plus de gains de productivité que les services (entre 1996 et 2007 3,1% contre 0,5%). Ses gains de productivité créent de la croissance par un effet d'offre avec l'augmentation des profits et de l'investissement et des services associés, et un effet de demande par les baisses de prix des biens industriels qui donnent du pouvoir d'achat à tous et augmentent la consommation et l'emploi.
- **Elle seule peut contribuer à la relance de l'activité dans les territoires.** Sans redressement industriel, le rééquilibrage de nos déficits extérieurs ne pourra se faire que par l'appauvrissement des Français à travers la baisse du pouvoir d'achat et de la consommation.

Propositions

Nous proposons dans un premier temps **d'alléger les impôts sur la production pour les secteurs productifs insérés dans la compétition internationale générateurs d'exportations** et qui ne représentent plus que 3,5 millions d'emplois. Rappelons que, si l'enjeu des charges sociales est bien connu et a fait l'objet de nombreuses mesures d'allègements, il n'en est pas de même des impôts sur la production qui constituent un handicap encore plus déterminant. En 2012, **les entreprises françaises acquittaient dans leur ensemble 64 milliards d'euros d'impôt sur la production de plus que l'Allemagne.**

▪ **exonérer les secteurs insérés dans la compétition internationale des taxes et impôts sur la production suivant :** taxe sur les salaires, versement transport, taxes pour la garantie des salaires, de la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie et du fonds national d'aide au logement, CVAE, cotisation foncière des entreprises, C3S, impôt foncier sur le bâti. **Coût brut : 9,5 milliards d'euros.**

Ces exonérations seront étendues progressivement à tous les autres secteurs économiques en fonction des disponibilités budgétaires.

Le choc d'offre, destiné à réorienter notre économie vers les marchés internationaux, sera complété par des mesures visant à doper l'investissement de l'ensemble de l'économie :

- **Sur-amortissement de 40% des investissements sur les trois premières années du quinquennat,** pour impulser le renouvellement des équipements productifs ;
- **Baisse de l'IS au taux de 25%,** afin d'inciter à l'investissement dans les entreprises pour un coût de 8 milliards d'euros ;
- **Réinstauration de la déductibilité fiscale des intérêts d'emprunts,** qui taxe l'investissement productif des grandes entreprises et des ETI pour un coût de 4 milliards d'euros ;
- **Suppression de l'ISF,** pour un coût de 5 milliards €.

➤ **Au total, 27 milliards € seront consacrés à ce choc d'offre.**

III.

RECHERCHER LA CONVERGENCE EUROPEENNE POUR LA FISCALITE DU CAPITAL

Le tissu économique se renouvelle en permanence par la création et la disparition d'entreprises. Chaque jour voit en France la destruction de 10 000 emplois, mais seulement la création de 9 500. Dans ce cycle de renouvellement du tissu économique, nous avons besoin d'investisseurs et donc de capital.

➤ **La surtaxation du capital sape le renouvellement de notre tissu économique**

Le départ des investisseurs de France réduit la capacité de financement de nos start-ups : il y a **400 000 business angels aux Etats-Unis contre 4 442 en France**. 50% de nos jeunes entreprises technologiques innovantes (JETI), les plus prometteuses, sont ainsi rachetées par des capitaux étrangers qui délocalisent leur développement. Faut de capital investissement national privé, nous vendons notre blé en herbe, nous renouvelons insuffisamment notre tissu productif, notre effort de R&D ne se transforme pas en innovation et en productivité.

Le départ des entrepreneurs de France empêche le renouvellement de notre tissu économique.

➤ **5,8% des expatriés sont chefs d'une entreprise de plus de 10 salariés, soit un ratio 10 fois plus élevé que pour les Français résidant en France¹.**

Notre déficit de capital se traduit également par une incapacité à recapitaliser nos grands groupes lorsqu'ils rencontrent des difficultés ; ils doivent faire appel à des capitaux étrangers.

Propositions

- **Revenir vers la taxation moyenne européenne avec un taux fixe à 25%** (intégrant les prélèvements sociaux).

Cette taxe permettra en réalité de développer nos recettes fiscales car les taux d'imposition sur les revenus du capital sont devenus contreproductifs.

- **Suppression de l'exit tax**, qui hâte le départ des entrepreneurs,
- **Suppression de l'ISF**, pour permettre aux investisseurs de résider en France et de financer l'économie (le financement de cette mesure est inclus dans les 27 milliards € du choc d'offre).

Le cumul de l'ISF avec une fiscalité du capital alignée sur celle du travail, l'absence de prise en compte de l'inflation et du risque par la fiscalité française aboutissent à des taux d'imposition réels supérieurs aux revenus du capital !

- **Déductions fiscales pour l'investissement d'amorçage à l'instar de l'EIS britannique.**

Notons que sept ans après leurs créations, les entreprises anglaises disposent d'un capital 5 fois plus élevé que les entreprises françaises et ont créé 4 fois plus d'emplois.

¹ Selon une enquête de la *Maison des Français de l'étranger* du ministère des Affaires étrangères sur l'expatriation des Français

IV.

REORIENTER LES POLITIQUES D'ALLEGEMENT DES CHARGES SOCIALES

Le choix de subventionner le travail peu qualifié amoindrit la croissance de long terme. A production donnée, l'emploi non qualifié se substitue à l'emploi qualifié et ralentit les gains de productivité.

- Le mode de financement et de répartition des allègements de charges sociales actuel pénalise les entreprises exposées à la concurrence internationale, qui en profitent peu car leur niveau de salaire est plus élevé mais subissent les prélèvements nécessaires à leur financement.
- **Soutenir les secteurs protégés de l'économie française par des baisses de charges sociales sur les bas salaires, c'est miser sur des marchés structurellement en stagnation du fait d'un pouvoir d'achat réduit alors que miser sur l'exportation permettrait de tirer profit de marchés qui s'accroissent de 5% l'an.**
- Le chômage des travailleurs non qualifiés doit d'abord être résolu par la formation.
- Le travail non qualifié souffre davantage d'un problème d'offre que de demande !

Propositions

Aussi nous proposons de revenir à l'esprit du rapport Gallois :

- **en supprimant le principe du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) et en le remplaçant par un allègement de charges sociales de 7 points pour les salaires supérieurs à 1,4 SMIC, venant ainsi en prolongement des allègements Fillon.**
- **Nous considérons en effet que les entreprises françaises doivent s'orienter vers des productions à haute valeur ajoutée.**

En complément, pour apporter une solution au chômage des travailleurs non qualifiés, nous proposons :

- **d'ouvrir l'apprentissage et l'alternance au public adulte,**
- **une exonération sociale totale pour tout recours à un alternant,**
- **de plafonner les prestations sociales pour que le travail paie toujours plus que l'assistance.**

V.

REGROUPER LES AIDES SOCIALES EN UNE PRESTATION UNIQUE

La France représente 13% de la dépense sociale du monde pour moins de 1% de sa population.

Notre dépense sociale se caractérise par son inefficacité.

La première cause de cette inefficacité réside d'abord dans l'opacité de notre système de redistribution et la multiplicité des acteurs et des niveaux de redistribution. Le cumul d'aides et de prestations soumises à un plafond de revenus constitue un frein à l'emploi.

Propositions

Fusionner l'ensemble de ces dispositifs en une prestation sociale unique plafonnée apparaît comme la seule solution pour :

- **entrer dans une logique de contractualisation avec les allocataires** permettant un réel suivi et leur responsabilisation,
 - **réduire les coûts de gestion,**
 - **lutter contre la fraude,**
 - **remettre sous contrôle la dépense sociale globale du pays.**
- **Cette allocation sociale doit être transformée en un impôt négatif sur le revenu.** Nous devons évoluer vers un impôt proportionnel ou faiblement progressif pour supprimer les effets de seuil qui enferment actuellement des centaines de milliers de Français dans l'inactivité.

VI.

OPERER UN CHOC DE SIMPLIFICATION, DE FLEXIBILITE ET D'ACTIVITE

Réformer le code du travail français représente une tâche difficile qui s'opèrera sur le long terme. Pourtant, plusieurs mesures assouplissant notre réglementation sociale peuvent être prises très rapidement.

Propositions

- Notamment, par ordonnance :
 - **doubler les seuils sociaux,**
 - **supprimer des commissions interprofessionnelles régionales pour les TPE,**
 - **relever le seuil de déclenchement des heures supplémentaires à 38 heures,**
 - **abroger la réforme du travail à temps partiel de 2014,** qui impose un seuil minimum de 24 heures de durée du temps de travail,
 - **abroger le compte pénibilité.**
- De la même façon, le travail indépendant et l'entrepreneuriat constituent une des solutions à l'enjeu de l'emploi. Cette forme d'activité peut être immédiatement relancée :
 - **abroger la réforme du régime de l'auto-entrepreneur de 2014,** qui rigidifie et alourdit sensiblement cette formule (stage, inscription aux chambres des métiers, contribution à la formation professionnelle),
 - **réduire le nombre d'activités artisanales soumises à qualification de formation,**
 - **alléger la contribution foncière minimale (CFE, CVAE)** qui pèse sur les petites structures.

VII.

CREER UN NOUVEAU SYSTEME DE FORMATION

La France dépense 1,6 point de PIB (32milliards€) par an pour la formation professionnelle, mais 53% de ce budget est affecté à la formation des fonctionnaires et seulement 13% du budget aux chômeurs...

Faute de formation d'une qualité suffisante, de nombreux postes ne sont pas pourvus dans l'industrie malgré un niveau de salaire supérieur à la moyenne. La France produit moins de biens manufacturés qu'en 1998 alors que la consommation de ces produits a augmenté de 60% sur la période...

Propositions

Pour que la formation continue joue pleinement son rôle d'adaptation aux mutations de l'emploi, il faut :

- **réaffecter drastiquement les budgets de formation vers le secteur privé**, les métiers en tension et les demandeurs d'emplois,
- **améliorer en amont la qualité des formations initiales**,
- **confier la formation initiale professionnelle aux régions**, pour associer davantage les entreprises à la définition du contenu des formations,
- d'un côté, **centrer l'effort sur les formations visant une réorientation professionnelle** délivrant des qualifications reconnues, en particulier pour les chômeurs,
- de l'autre côté, **alléger les contraintes pesant sur les entreprises** pour leur laisser, comme en Allemagne, la responsabilité de développer les compétences internes sur le lieu de production en accompagnement d'une stratégie d'innovation technique ou organisationnelle,
- **sortir la formation du cadre de la gestion paritaire en couplant réforme du financement de la formation professionnelle et réforme du financement des organisations patronales et syndicales**,
- **faire émerger un vrai marché de la formation professionnelle transparent quant aux coûts et aux résultats des formations**,
- **lancer immédiatement un plan stratégique de formation pour les métiers industriels** en tension qui bloquent la relance productive.

VIII.

RECONFIGURER LA POLITIQUE DU LOGEMENT

La politique du logement est stratégique, car c'est :

- **un enjeu politique crucial** : les ménages y consacrent 27,3% de leur consommation totale de biens et de services.
 - **un enjeu fort pour les finances publiques** : l'Etat dépense plus de 2% du PIB pour la politique du logement.
 - **un enjeu déterminant pour l'emploi** : construire 150 000 logements supplémentaires (et atteindre la cible des 500.000 logements par an) permet la création de 160.000 emplois.
 - **un enjeu d'efficacité économique méconnu mais déterminant**. Dépassant de 41% la moyenne européenne, la France est, après le Danemark, le pays où le coût du logement y est le plus élevé. Selon l'OCDE, ce niveau excessif du coût du logement handicape la compétitivité de l'économie française en poussant les salaires à la hausse et en freinant la mobilité des salariés.
- Autant de raisons qui militent pour reconfigurer totalement la politique du logement en fonction d'un objectif prioritaire visant à **baissier le coût du logement pour les actifs**.

Propositions

Cela nécessite en particulier de :

- **réduire drastiquement la fiscalité sur les mutations immobilières**, qui constituent un obstacle majeur à la mobilité professionnelle,
- **rééquilibrer le rapport locataire/propriétaire**, pour disposer d'une offre locative abondante, facilitatrice de la mobilité,
- **territorialiser la politique du logement** : affecter les aides à la rénovation et suspendre les obligations en matière de logement social pour les zones excédentaires en logements ; réserver les aides à la construction aux zones en déficit d'offre,
- **réviser la loi SRU, trop bureaucratique**,
- **déployer une nouvelle offre dédiée à la population active**.

IX.

CONSERVER NOTRE PARC NUCLEAIRE POUR MAINTENIR UN PRIX DE L'ELECTRICITE COMPETITIF

Le système électrique français figure parmi les 3 plus efficaces au monde avec une production à la fois bon marché et décarbonée.

Or, en développant des énergies renouvelables très onéreuses en l'absence de besoin, la France est en passe d'annihiler les bénéfices qu'elle en tire :

- Les prix de l'électricité s'effondrent et mettent gravement en danger la santé économique et financière d'EDF.
- Le consommateur ne profite pas des baisses du prix du marché puisqu'il doit acquitter une taxe, la CSPE, qui subventionne le développement des énergies renouvelables.

Propositions

- **doubler en 5 ans l'effort de recherche français sur les énergies renouvelables** (passer de 3 milliards d'euros en 2013 à 6 milliards €), le stockage de l'électricité,
- **abroger l'objectif de réduction de la part du nucléaire à 50% de la production d'électricité,**
- **prolonger la durée de vie du parc nucléaire** afin de nous donner le temps et les ressources pour réaliser les avancées technologiques dans le stockage et les énergies renouvelables,
- **stopper les subventions aux énergies renouvelables**, comme l'ont fait les Britanniques, en suspendant l'obligation d'achat par EDF, et les laisser se développer librement sur le marché,
- **inciter l'Allemagne à rendre ses centrales à charbon plus performantes et à capter leurs émissions de CO2**, sinon de les fermer,
- **fixer un prix plancher de la tonne de CO2 à 30€.**